LE FINANCEMENT EN ROYALTIES KIT DE L'EXPERT COMPTABLE

WEDOGOOD



WE DO GOOD est le précurseur français du financement en royalties pour les entreprises et gère une plateforme de financement participatif agréée permettant aux entrepreneurs de lever des fonds. Presque 2 millions d'euros ont été levés depuis 2015.













/ LES ROYALTIES /



En échange de leur financement, les entrepreneurs reversent tous les trimestres un pourcentage de leur chiffre d'affaires à leurs investisseurs, pendant la durée du contrat de royalties (habituellement 5 ans).

LES AVANTAGES DU FINANCEMENT EN ROYALTIES



► NON DILUTIF - L'entrepreneur conserve son capital, les investisseurs n'ont droit qu'à un pourcentage du chiffre d'affaires pendant 5 ans



► FLEXIBLE - L'entrepreneur verse les royalties en fonction de son chiffre d'affaires sur la durée déterminée



► AUTOMATISÉ - Les investisseurs sont gérés directement via notre plateforme



▶ EFFET DE LEVIER - Le financement constitue une augmentation des fonds propres et peut donc débloquer d'autres financements par la suite (prêt, subvention...)

/ UN FINANCEMENT AU SERVICE DES ENTREPRISES /

START-UP	PME
Financement de l'amorçage	Financement de projets d'innovation, de diversification d'activité ou de développement commercial
Versement trimestriel d'un pourcentage du chiffre d'affaires aux investisseurs	Versement trimestriel d'un pourcentage du revenu de la nouvelle activité aux investisseurs

LE PROFIL TYPE

- ▶ Un besoin de financement ou de complément de 10 000 à 200 000 €
- ► Tout secteur d'activité, B2B ou B2C
- ▶ Ne souhaitant pas ou ne pouvant pas diluer son capital
- Ne souhaitant pas ou ne pouvant pas s'endetter
- Ayant déjà du chiffre d'affaires ou étant proche de l'avoir
- ▶ Prêt à mobiliser son réseau et éventuellement à communiquer

Conditions d'éligibilité

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Le modèle économique et le chiffre d'affaires prévisionnel sont clairs et établis en amont de la campagne ; la marge est maîtrisée. Les porteurs de projets disposent d'un business plan et d'un prévisionnel financier complet établi avec un expert-comptable.

COMMUNICATION

Ils sont en mesure de faire connaître leur projet, de tester l'intérêt du public, de mobiliser une communauté d'ambassadeurs.

En savoir plus sur le financement en royalties : www.wedogood.co/financement

/ ASPECTS COMPTABLES ET FISCAUX /

POUR LES ENTREPRENEURS

L'Autorité des Normes Comptables ne se sont pas prononcées, aujourd'hui, sur ce financement spécifique et il s'agit ici d'un interprétation.

▶ Le financement reçu est à comptabiliser comme avance conditionnée au compte "167 - Emprunts et dettes assortis de conditions particulières", et constitue une augmentation des fonds propres.

Dans le bilan, au Passif, «une rubrique "Autres fonds propres" est intercalée entre la rubrique "Capitaux propres" et la rubrique "Provisions" avec ouverture des postes constitutifs de cette rubrique sur des lignes séparées (montant des émissions de titres participatifs, avances conditionnées, ...). Un total I bis fait apparaître le montant des autres fonds propres entre le total I et le total II du passif du bilan. Le total général est complété en conséquence.» Source : Recueil des Normes Comptables 2017

En principe, au plan comptable, le bénéficiaire doit provisionner dans ses comptes les revenus (au delà du remboursement de la Souscription) dès réception de l'avance, étant précisé qu'il s'agit d'une obligation comptable non relayée par le fiscal, la provision n'étant pas admise en déduction.

- Les comptes à utiliser et les écritures comptables à passer sont indiquées comme suit pour l'entreprise qui lève des fonds :
 - 1) lorsqu'elle est financée:
 - Au crédit : Compte 167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (dans le bilan, au Passif, «une rubrique "Autres fonds propres" est intercalée entre la rubrique "Capitaux propres" et la rubrique "Provisions")
 - Au débit : Compte 512 Banque
 - 2) lorsqu'elle verse des royalties (jusqu'à remboursement) :
 - Au débit : Compte 167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières
 - Au crédit : Compte 512 Banque
 - 3) lorsqu'elle verse des royalties (après remboursement) :
 - Au débit : Compte 668 Autres charges financières
 - Au crédit : Compte 512 Banque
 - 4) fiscalité : charges financières déductibles

PIÈCES COMPTABLES

FINANCEMENT	ROYALTIES
Attestation de levée de fonds et contrats	Attestations trimestrielles de versement de royalties
Facture des frais de dossier et de la commission sur le montant levé	Factures des frais de gestion

/ ASPECTS COMPTABLES ET FISCAUX /

POUR LES INVESTISSEURS

- Concernant l'investissement : pour les personnes physiques l'investissement ne confère aucun avantage particulier. Pour une personne morale qui investit, il y a constatation d'une créance.
- ► Concernant l'imposition des royalties : tant que le montant de la souscription n'est pas remboursé il n'y a pas d'incidence notable. Pour les personnes morales : si la probabilité d'échec du projet croît au cours de la période de mise à disposition de l'avance, possibilité de constituer une provision pour perte.

Une fois le montant de la souscription remboursé, les personnes morales soumises à l'IS doivent constater un produit imposable. Pour les personne soumises à l'IR, les royalties sont imposées au Prélèvement Forfaitaire Unique (*flat tax*) de 30 %, sauf sur demande de dispense.

PIÈCES COMPTABLES

FINANCEMENT ROYALTIES

Contrat de cession de revenus futurs

Attestation annuelle de royalties (disponible en début d'année)

EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS



NAODEN

Montant : 90 000 €

Activité : centrale de production d'électricité et de chaleur à partir de

déchets de bois.

www.wedogood.co/naoden



LISTO

Montant: 126 725 €

Activité: plateforme de gestion de la paie 100% en ligne

www.wedogood.co/listo



PRO-SPARE

Montant: 64 084 €

Activité: plateforme permettant de donner une seconde vie aux

stocks dormants des industriels.

www.wedogood.co/pro-spare



GREEN SOLDIER

Montant : 56 990 €

Activité: réduction des biodéchets par l'utilisation de la mouche

soldat.

www.wedogood.co/greensoldier



SeatrackBOX

Montant: 52 215 €

Activité : solution permettant de tracer les containers tombés en

mer.

www.wedogood.co/seatrackbox



Twiza

Montant: 101 060 €

Activité: réseau social de l'habitat écologique et des chantiers

participatifs.

www.wedogood.co/twiza

Voir tous les projets : www.wedogood.co/les-projets



Jean-David Bar projets@wedogood.co 06 45 84 29 54

